

OFF

A32A1

C5/1



Bibliothèque Nationale du Québec







Société de la  
civilisation  
du Québec

# MAISONS ET ÉGLISES DU QUÉBEC

XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> SIÈCLES

HÉLÈNE BÉDARD





# MAISONS ET ÉGLISES DU QUÉBEC

XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> SIÈCLES

HÉLÈNE BÉDARD

ÉTUDE COMMANDÉE PAR LE MUSÉE DU QUÉBEC

D7130990

SÉRIE ARCHITECTURE

OFF

A32A1

C5/1

15

## TABLE DES MATIÈRES

La maison québécoise	5
L'église québécoise	29
Bibliographie	49



# LA MAISON QUÉBÉCOISE

Les débuts

La maison de pierre

La maison de bois

Les influences françaises

Caractères généraux

Caractéristiques:

la simplicité

la justesse des proportions

l'assymétrie

la mise au point

la toiture

Les maisons à quatre versants

Les maisons à deux versants

Les variantes

La maison d'artisan

Les influences anglo-saxonnes

La maison anglo-normande

La maison monumentale

La maison à toit brisé dit à la normande

La maison de ville

Conclusion



C'est en 1608 que Champlain fait construire «L'habitation de Québec». Quelques dessins anciens nous familiarisent avec cette première construction. Elle est formée de trois corps renfermés à l'intérieur d'une palissade. Son caractère architectural, hautement fonctionnel, est commandé par la nécessité de parer à toutes les éventualités que présente un pays inconnu. Elle est de bois, sans doute parce que ce matériau est abondant en Nouvelle-France, et aussi parce qu'il présente un procédé de construction plus expéditif. L'habitation de Champlain résiste, dit-on, jusqu'en 1623.

Peu à peu des colons viennent rejoindre le fondateur de Québec; chaque nouvelle famille désire sa maison. Au début, des ouvriers viennent de France, afin de répondre à une demande croissante pour de nouvelles constructions. Le plus souvent, ils sont engagés pour trois ans. Nombreux seront ceux qui après l'expiration de leur contrat s'établiront au pays.

Marie de l'Incarnation dans un lettre à son fils (24 août 1644) nous expose brièvement l'état de l'architecture au début de la colonie. «Il y a des maisons de pierre, de bois et d'écorce . . .». Il semble que la *construction de pierre* soit réservée aux privilégiés de l'époque. Montmagny remplace le fort élevé par Champlain par une construction de pierre. La maison de Madame de la Peltrie, l'Hôtel-Dieu, la résidence des Jésuites à Sillery, le couvent des Ursulines et quelques églises sont également en pierre. Ce n'est qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle que la maison de pierre deviendra le partage de la majorité. La pierre de taille, très en vogue en France, est réservée en Nouvelle-France aux encoignures pour la simple raison que la seule pierre apte à se laisser tailler est d'une dureté désespérante et par conséquent plus coûteuse. On emploie ordinairement une pierre grossièrement taillée, provenant des carrières environnantes, ou

une pierre dite des champs qui encombre les terres des habitants. La maçonnerie des murs s'obtient par un mélange de chaux, de sable et parfois de la paille. Suivant les proportions de la maison, l'épaisseur des murs varie entre deux pieds et trois pieds et demi. Une telle masse visait à obtenir un maximum de stabilité. Nos premiers maçons ont repris la solution romane de faire des murs épais où les poussées sont annulées par la force même du mur. Ce procédé se remarque également dans nos constructions religieuses et conventuelles; il est typique des XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Un tel mur présente l'avantage de résister au froid pendant l'hiver, et, l'été, la chaleur le traverse plus difficilement. Pour protéger les murs contre l'action corrosive des gels et dégels successifs, on les couvre d'un crépi blanchi à la chaux ou d'un lambris. Bien souvent, le lambris ne couvre que la face la plus exposée au vent du nord-est.

Outre la maison de pierre, dont nous préciserons plus loin le caractère, nous rencontrons un bon nombre de *maisons dont le bois* est le principal matériau. Marie de l'Incarnation mentionne la maison de «colombage pierroté» constituée d'une «ossature de bois garnie d'un remplissage de maçonnerie»<sup>1</sup>. «D'autres, écrit Pierre Boucher en 1664, sont basties tout à fait de bois»<sup>2</sup>, ce sont les maisons de colombage ou en pièce sur pièce, suivant la disposition des morceaux de bois équarris, bousillés ou enduits de mortier aux interstices. Les habitations de Champlain à Québec et à Port-Royal étaient de colombage. Les premières chapelles de paroisses à l'île d'Orléans et sur la côte de Beaupré auraient été, elles aussi, construites en bois.

La maison de bois, tout comme la maison de pierre, est une constante dans l'architecture québécoise. Certes, dès le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, on lui préfère la maison de pierre. Néanmoins, nos constructeurs continuent à édifier des maisons en bois, si l'on en juge par l'insistance avec laquelle les intendants Bégon et Dupuy interdisent ce type de construction, cause fréquente de conflagration. De plus, on trouve souvent dans les journaux des débuts du XIX<sup>e</sup>, des mentions de bâtiments «en pièce sur pièce». C'est dire que

1. Antoine Roy: *Bois et pierre*. Cahiers des Dix, no:25 — Québec 1950, p.238.

2. Pierre Boucher: *Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions du pays de la Nouvelle-France vulgairement dite le Canada*. P.140.

la maison en bois évolue parallèlement à la «maison en dur». Les nombreux incendies, dont la maison de bois fut la première victime, ne facilitent pas son étude.

Le temps et les hommes s'étant, hélas, chargés de l'anéantir, notre architecture du XVII<sup>e</sup> siècle ne se révèle qu'à travers les documents anciens. Heureusement, les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles se montrent moins destructeurs à l'égard de nos maisons traditionnelles. Il suffit de promener un regard attentif dans les plus vieux coins de la province pour les découvrir dans toute leur splendeur.

La majorité des premiers arrivants sont originaires des régions de l'ouest français (Bretagne, Vendée, Normandie, Poitou, Saintonge). De toute façon, ce sont précisément les traditions architecturales de ces régions qui s'implantent au pays. La maison de «colombage pierroté», dont nous parlions plus haut, est familière des campagnes de Caux en Normandie. Les contrées au nord de la Loire fourmillent de constructions à charpente à angle aigu, semblables à celles que nous rencontrons encore dans Portneuf. Ils sont abondants ces traits touchant les procédés de construction de nos maisons, dont l'allure générale permet de discerner l'*inspiration* bien française. Toutefois, notre architecture domestique n'est pas une copie servile des modèles français; nos premiers bâtisseurs se dégagent suffisamment de cette influence pour créer une maison originale. Certes, les courants français, anglais et américains marqueront notre architecture, mais ils ne l'asserviront pas pour autant; au contraire, ils lui communiquent un souffle nouveau. C'est là, pour un art hautement traditionaliste, une caractéristique de sa saine évolution.

Quiconque recherche dans ce type de construction des formes audacieuses et révolutionnaires sera vite désappointé. Pour bien juger, il faut se replonger dans l'esprit de l'époque et ne pas demander aux œuvres d'antan ce qu'on exige de l'art actuel. Les maisons québécoises des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles peuvent toujours être ramenées à un nombre limité de types, c'est-à-dire de plans de base desquels toutes les autres maisons découlent. Cependant, il n'y a pas deux maisons qui soient identiques. L'angle d'inclinaison de la toiture, la disposition et le nombre des ouvertures varient à l'infini. Le bâtisseur, en procédant de la sorte, recrée constamment des harmonies nouvelles. Il nuance ses jeux de lignes

tout en les accordant avec des volumes équilibrés. À partir d'un bagage de connaissances reçues, le constructeur se propose de faire une habitation qui réponde entièrement au goût et au besoin de l'habitant, homme pratique et laborieux.

De tout temps, la recherche de la *simplicité* et de l'équilibre ont fait cause commune dans notre architecture domestique. Les complications architecturales sont exclues de ce type de construction constitué le plus souvent d'un corps de logis, qu'accompagne quelques fois une annexe dite cuisine d'été. Simplicité également dans l'ornementation: rares sont les maisons ornées de dentelles sculptées avant le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

Si la simplicité est une constante dans l'architecture domestique, la *justesse des proportions* n'en est pas moins une autre caractéristique . . . «étant donné telle longueur et telle profondeur de carré de maison, ordinairement déterminées par le client, les combles doivent avoir telle inclinaison, les cheminées telle importance, les fenêtres et les portes telle dimension, les larmiers et les moulures telle saillie». Ces principes de base pourraient expliquer certaines constantes, d'autant plus que, par le système d'apprentissage, on se transmettait ces formules de génération en génération.

Ce bijou de proportion qu'est la maison québécoise échappe toutefois à la monotonie qu'offre souvent trop d'ordonnance, grâce à la singulière fantaisie qui prévaudra à la disposition des éléments tels que les cheminées, fenêtres, portes, lucarnes. On parle alors d'*assymétrie*, non pas au niveau des masses mais des éléments mentionnés plus haut. Une assymétrie qui rompt toute monotonie, car elle empêche l'œil de se reposer sur des alignements réguliers. Les exemples pullulent où fenêtres et lucarnes ne sont pas alignées, où portes et cheminées ne sont pas centrées. Cette disposition n'est pas le fruit du hasard. En homme pratique, «l'habitant» ne recherchait pas une telle organisation gratuitement. Cette organisation suit les exigences de la division intérieure; on met plus de fenêtres là où l'on a besoin de plus de clarté. Il est bien normal que l'on sacrifie la symétrie au confort d'un intérieur où l'on passe la majorité de son temps.

Avant d'étudier le caractère même de l'architecture de la maison traditionnelle, il est bon de spécifier qu'il obéit dans ses grandes lignes à la même courbe évolutive dans toutes les régions du Qué-

bec. À notre avis, classer la maison traditionnelle en deux types, la maison de Québec et la maison de Montréal, est un énoncé fort discutable. Il y a trop de communes mesures entre ces deux types pour les opposer. Certaines régions peuvent développer des spécifications secondaires. Le coupe-feu, par exemple, sur une maison isolée, ne se retrouve pas uniquement dans la région de Montréal; cette caractéristique existe également sur la côte de Beaupré et dans Lotbinière. Aussi faut-il se méfier des généralisations trop faciles.

L'élément architectural qui traduit le plus magnifiquement l'évolution de la maison québécoise des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles est sans doute *la toiture*. Celle-ci révèle une très logique évolution, évolution qui s'effectue sans cassure, parce que les formes s'enchaînent avec une remarquable continuité. Les rares maisons datant de la fin du XVII<sup>e</sup> et des débuts du XVIII<sup>e</sup> siècles se caractérisent par la forte inclinaison de leur toiture et par la petitesse et la parcimonie de leurs fenêtres. La proportion de la toiture par rapport au mur de la façade varie entre les  $\frac{2}{3}$  et les  $\frac{3}{4}$ . L'importance de la toiture est souvent accentuée par ses versants uniformes qu'aucune lucarne ne perce.

Nos premières maisons sont à deux ou à quatre versants.

*La maison à quatre versants dite «pavillon»* (photo 1) est un type commun en Provence et dans le Gers. On le retrouve disséminé un peu partout aux environs de Québec (Charlesbourg, Sainte-Foy, Beaumont, côte de Beaupré). Qu'elle soit de bois ou de pierre, la maison garde le même modèle, la même élégance. Ce type de construction à pavillon sera fréquemment repris dans des constructions plus importantes, que ce soit dans des manoirs ou des maisons de vacances. Les fenêtres et les lucarnes, dans ce cas, se succèdent avec une régularité inconnue des habitations familiales. Le Château-Bellevue au Petit-Cap et le manoir Mauvide-Genest à l'Île d'Orléans, appartiennent à ce genre de bâtisse.

*La maison à deux versants* (photo 2) s'inspire directement de maisons du même genre au nord de la Loire. Son allure est sévère, car elle n'est que lignes droites qu'aucune courbe ne vient adoucir. Les bords de la toiture ne se prolongent guère au-delà des murs, ce qui n'est pas pour conférer plus de légèreté à l'ensemble. Cette



Photo 1: Charlesbourg — Habitation Villeneuve, construite à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

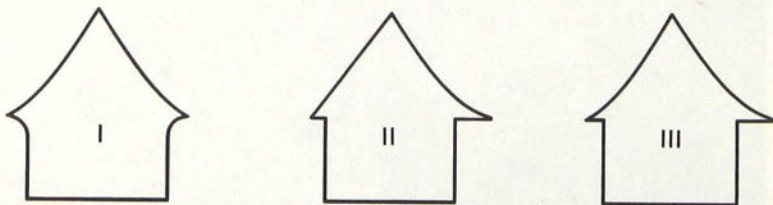


Photo 2: Maison Athanase Denis, Neuville.

austérité n'en est pas moins expressive; une impression de force se dégage de ces volumes massifs.

La maison à deux versants est celle qui aura le plus d'importance dans notre architecture. Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, elle amorce par son léger galbe l'évolution proprement dite de la maison québécoise. Un des plus anciens exemples nous est fourni par l'ancien presbytère de Batiscan (1696). L'angle de la toiture est toujours très prononcé. Avec les années, le larmier, légèrement galbé, se fait plus large (photos 3 et 4). Cette caractéristique se retrouve également en France, mais elle sera davantage exploitée au Québec. Une fois de plus, les conditions climatiques interviennent dans l'orientation de notre architecture. Le larmier, en débordant plus largement du mur, empêche l'eau du toit de couler directement sur la maçonnerie, cause d'éclatement lors des gels et dégels successifs.

Beaucoup de maisons de la deuxième demie du XVIII<sup>e</sup> siècle reprennent l'élégant pignon à 50°, ainsi que l'illustre un grand nombre d'habitations de la côte de Beaupré. Règle générale, dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'angle de rencontre des deux versants se fait moins aigu, pendant que le larmier s'élargit. Après 1850, l'angle d'inclinaison a «l'allure d'un accent circonflexe aplati». Ces *variations* ne sont pas sans modifier l'aspect général de la maison. Par exemple, des maisons de la région de Kamouraska ont leurs larmiers à demi-cintrés (I): d'autres ont leurs versants galbés d'un côté, et droits de l'autre (II). De plus, il n'est pas rare de rencontrer des maisons à double versants dont les larmiers sont assymétriques (III).



La deuxième demie du XIX<sup>e</sup> siècle voit apparaître sur la côte de Beaupré *la maison d'artisan* (photo 5). Cette maison, tout en reprenant la forme traditionnelle, s'agrémente de deux nouveautés. La première est l'addition d'un étage, c'est-à-dire que le sous-sol est rehaussé de quelques six ou sept pieds; il est percé de fenêtres

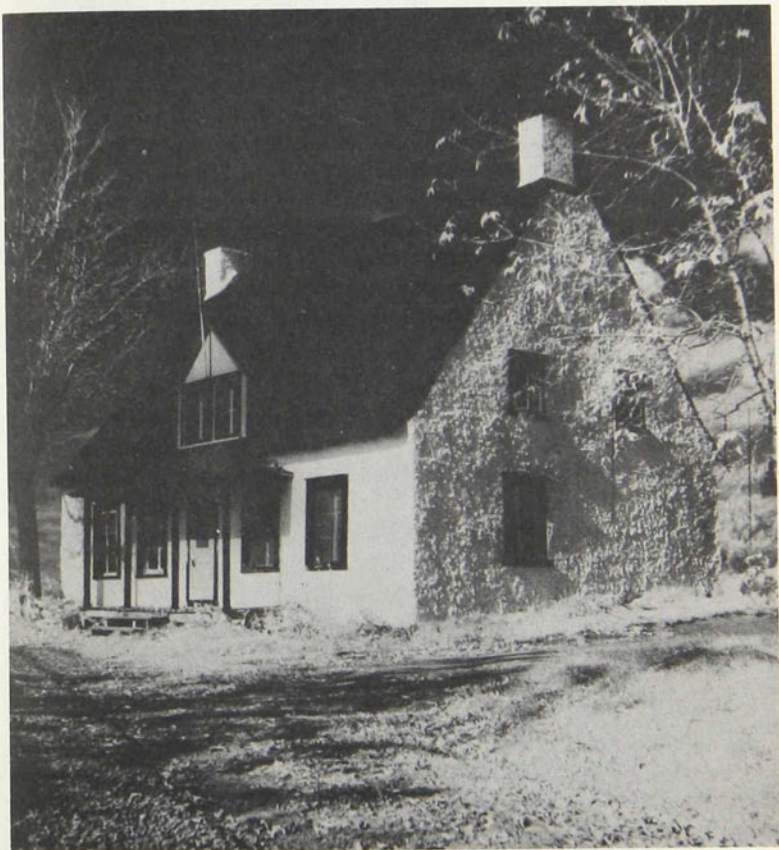


Photo 3: Maison Morisset, Cap-Santé, construite en 1696.

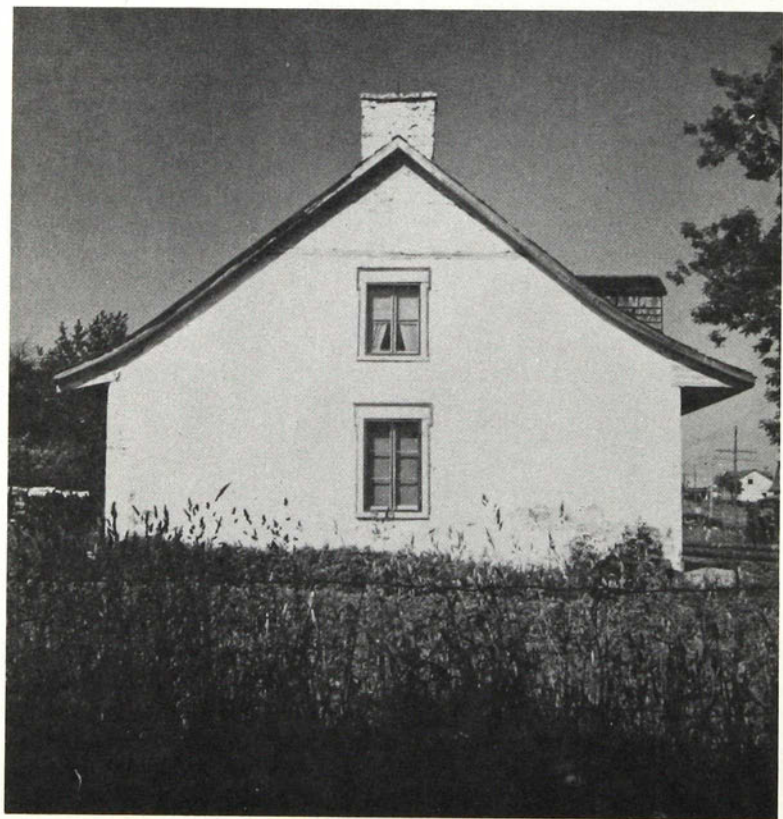


Photo 4: Maison Rodolphe Maheux, avenue Saint-Michel, Beauport.



Photo 5: Maison d'artisan — Ange-Gardien (1850-1970). Propriété d'Émile Mathieu.

et d'une porte. Le deuxième élément novateur est la présence d'une galerie et d'un escalier sans lequel on ne peut accéder au premier étage. La plupart du temps, la galerie fait toute la façade, elle est recouverte par la prolongation du larmier. La galerie et sa couverture sont ou ne sont pas jointes par des supports (sorte de colonnes), qui deviennent rapidement prétexte à décoration. Des polémiques se sont engagées sur l'origine de la galerie, à savoir si elle est d'inspiration américaine. Peut-être était-elle familière à nos ancêtres, comme nous le proposent certains documents des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles? Ceux-ci auraient popularisé cet élément architectural aux États-Unis, car beaucoup de nos constructeurs passèrent en Louisiane, sous le Régime français. Chez nous, la galerie connaîtra son plein essor vers 1850. L'introduction de la galerie au XIX<sup>e</sup> siècle s'insère magnifiquement dans l'évolution de la maison traditionnelle.

Les *influences anglo-saxonnes* se font de plus en plus précises avec le vieillissement du XIX<sup>e</sup> siècle. Tout en se manifestant dans de nouveaux types, ces influences se discernent dans un goût nouveau pour l'ornementation. Les périodes antérieures chérissaient les volumes clairs et les lignes fermes; maintenant, on leur préfère les ensembles plus animés, plus chantants. Cette ornementation ne va pas jusqu'à l'exubérance; au contraire, elle garde une retenue toute traditionnelle. On applique des dentelles sculptées en bois aux saillies de la toiture, aux supports de la galerie et à la corniche. Les chambranles des portes et des fenêtres s'élargissent, se compliquent, pour devenir prétexte à des raffinements décoratifs.

C'est sous l'impulsion anglaise que s'implante au pays la *maison dite anglo-normande* (photos 6 et 7). Sur plan carré (le plus souvent), elle a une toiture à quatre versants, dont la faible pente la distingue de la maison à pavillon. Les larmiers dépassent largement les murs de la maison; le plus souvent, ils sont accompagnés d'une galerie s'étendant sur un ou plusieurs côtés de la maison. Peu à peu, nos architectes y introduisent des variantes. Plusieurs manoirs empruntent également ce style, dont celui de Saint-Roch-des-Aulnaies.

*La maison dite monumentale* serait elle aussi d'inspiration anglaise; elle date de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Comme son nom l'indi-

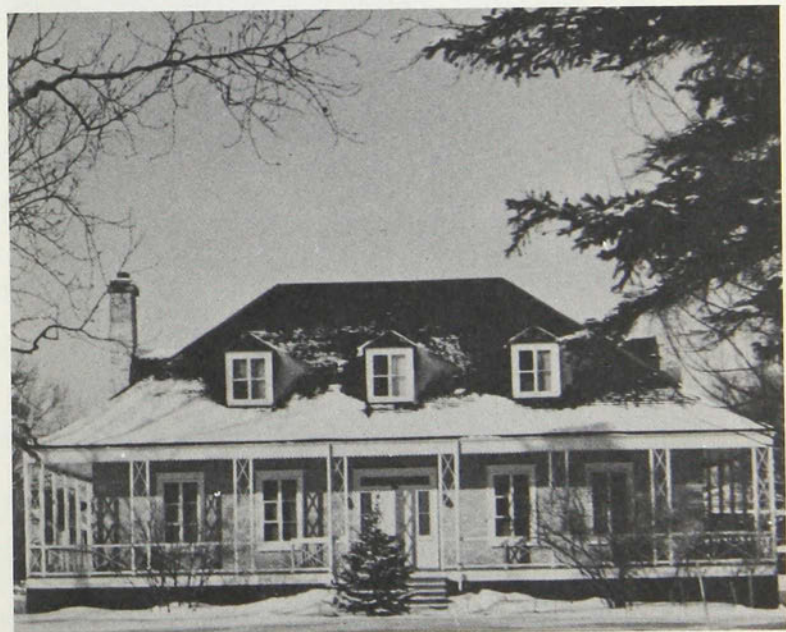


Photo 6: Maison Roger Turcotte, Sillery, chemin Saint-Louis.



Photo 7: Habitation en bois, de type anglo-normand, sise dans le village de Les Becquets, à l'est de l'église.

que, ses dimensions sont imposantes et elle a plusieurs étages; elle peut d'une part abriter des familles et d'autre part servir d'établissement commercial. Elles sont nombreuses dans la région de Montréal, lieu de prédilection des brasseurs d'affaires. M. Gérard Morisset mentionne la possibilité «que notre architecture conventuelle ait étendu son influence jusqu'à ces maisons de commerce»<sup>1</sup>; hypothèse flatteuse, mais audacieuse si l'on considère que nos voisins du sud ont édifié, dès les débuts du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce genre de construction où les influences classiques et géorgiennes sont plus nettes.

Certains historiens de l'art canadien ont recours à l'intervention américaine pour expliquer la grande vogue de la *maison à toit brisé dite à la mansarde* (photos 8, 9 et 10). C'est dans la deuxième demie du XIX<sup>e</sup> siècle que ce genre de maison connaît cet essor. Le comble en mansarde est bien français: il tient son nom de Mansard, le célèbre architecte du XVII<sup>e</sup> siècle. Sans aucun doute, nos premiers constructeurs connaissent le toit brisé, pour l'avoir vu en France. En Nouvelle-France, nous savons que le deuxième palais de l'Intendance a un toit en mansarde. En 1727, un article de l'ordonnance Dupuy et un autre de l'intendant Bégon en 1721 défendent la construction de ce genre de toiture, que la structure de bois rend trop inflammable. Donc, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce type de toiture est suffisamment employé pour faire l'objet d'ordonnances. Il existe un dessin de Jean-Baptiste Franquelin représentant le Château et le Fort Saint-Louis en 1683. Non loin du château est dessinée une maison avec une toiture en mansarde. L'absence de documents de ce genre ne nous permet pas de préciser si ce type de toiture est employé aussi bien pour les habitations que pour les édifices civils. Il nous manque donc un chaînon entre les années 1750 et 1850. Aurait-on abandonné ce type pendant cette période, pour ensuite le faire renaître au XIX<sup>e</sup> siècle sous l'influence des États-Unis où ce type s'est particulièrement illustré depuis la première demie du XVIII<sup>e</sup> siècle?

*La maison de ville* (photo 12) ne suit pas tout à fait la même courbe évolutive que l'habitation de campagne. Plusieurs impératifs président à son édification. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, de nombreuses ordonnances prônent pour la construction l'emploi de la pierre

1. *L'architecture en Nouvelle-France*, Gérard Morisset, 1949, p.36.

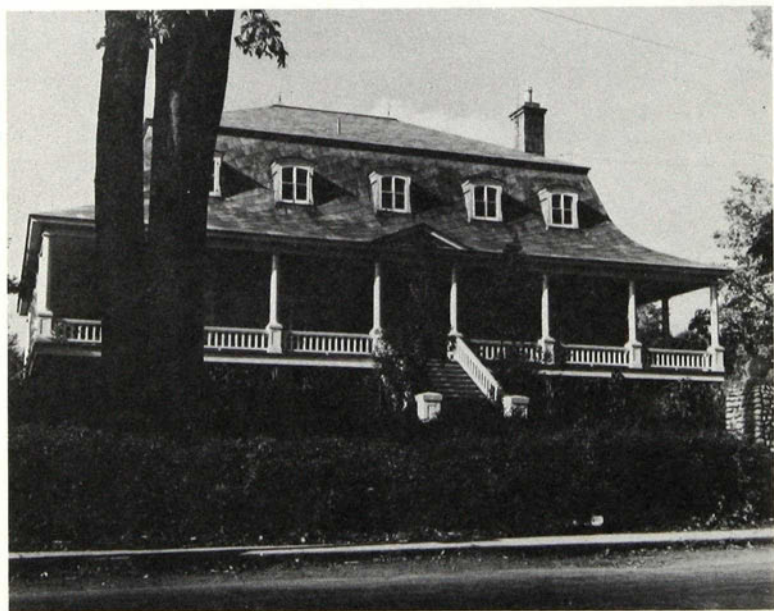


Photo 8: Presbytère de Charlesbourg, construit en 1875.



Photos 9 et 10: Variantes du presbytère:  
a) Maison à Beauport; b) Maison Adjutor Daigle à Giffard.

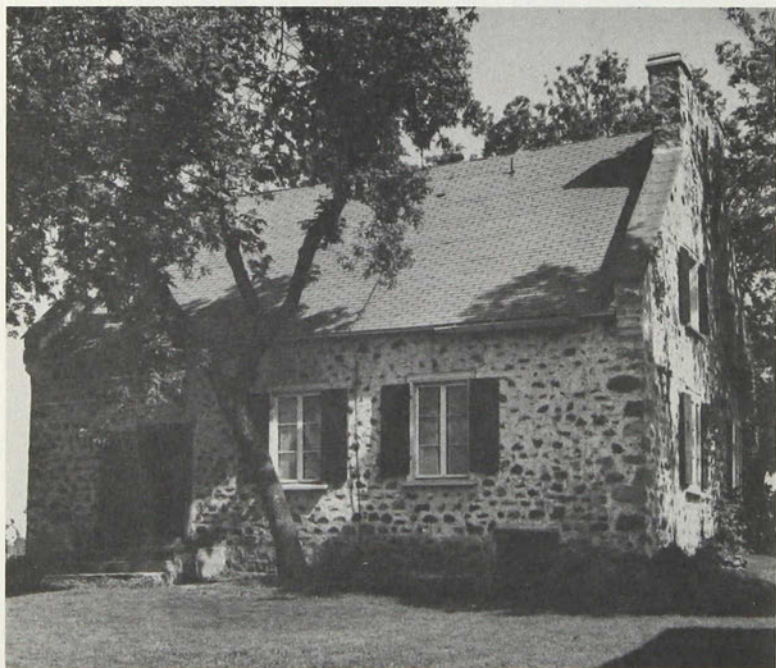


Photo 11: Habitation Hervieux à Lanoraie construite en 1836.

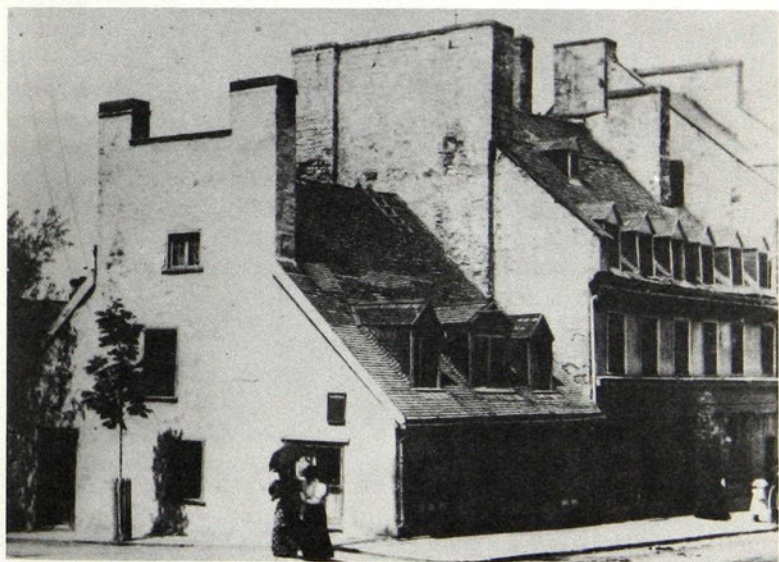


Photo 12: Maisons du XVIII<sup>e</sup> siècle, rue Saint-Jean, Québec.

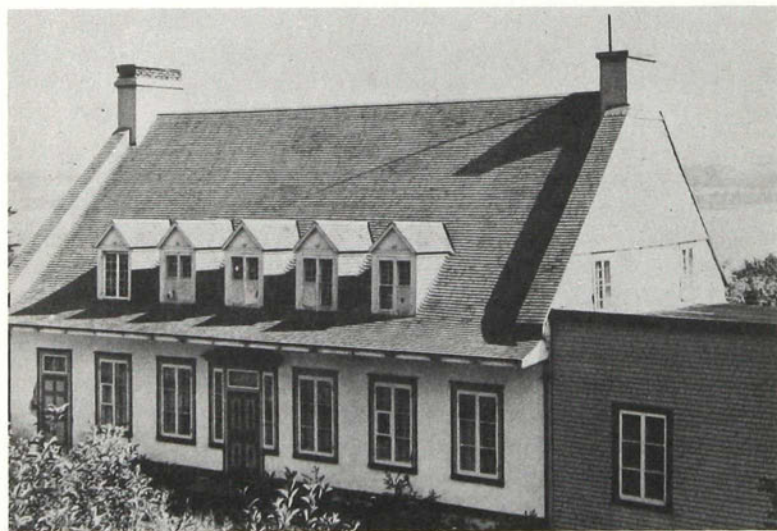


Photo 12-A: Maison à coupe-feu construite en 1805 à Saint-Denis-sur-Richelieu, propriété du notaire Alphonse Meunier.

Photo 12-B: Ancien presbytère, Ange Gardien.

plutôt que celui du bois, réservé au comble. On exige que la maison soit à un ou à deux étages, sans escalier apparent. Les sous-sols voûtés sont de règle, leur excavation doit égaler «la demie de la hauteur de la construction», propose une ordonnance de l'intendant Dupuy. Autre élément extérieur susceptible d'influencer leur physionomie, les maisons doivent s'aligner le long d'une rue, à l'intérieur de remparts. Elles sont si près les unes des autres que, par économie autant que par tradition, le système du mur mitoyen avec cheminée large est adopté. Dès 1727, le coupe-feu est obligatoire, comme protection contre les incendies. Les cheminées de ville ont souvent l'épaisseur de leur coupe-feu, elles sont larges et très monumentales. Parfois, elles se situent sur la toiture même. Elles sont alors hautes et fines, elles dégagent par leur élan la massivité des ensembles citadins. Il suffit de se promener dans le vieux Québec pour en rencontrer des exemples typiques. La construction à deux étages est peu à peu surhaussée d'un troisième étage. La toiture en bardeau de cèdre fait place à la feuille de fer blanc. Les murs se font de moins en moins larges, la pierre de taille est de plus en plus appréciée.

L'inclinaison de la toiture, très forte au début, s'adoucit au XIX<sup>e</sup> siècle, de sorte que l'espace sous le comble est plus facilement habitable. La toiture en mansarde offre ce même avantage. Cette dernière s'illustrera non seulement dans les campagnes mais elle s'implantera également dans les ensembles urbains, cela à la même période. La maison de ville ne sera pas sans influence sur la maison de campagne (photo 11). En effet il n'est pas rare de voir cette maison bloc, à coupe-feu, conçue comme une partie dans un ensemble, s'isoler et devenir un ensemble autonome. Le coupe-feu perd alors son caractère utilitaire pour devenir essentiellement décoratif. De telles maisons se rencontrent dans la région de Montréal, de Trois-Rivières, sur la côte de Beaupré.

La maison est l'œuvre la plus familière qui soit, elle est celle dans laquelle on vit tous les jours, elle est le bien que l'on se transmet de génération en génération; elle est sans doute la réalisation qui reflète le plus entièrement le peuple québécois des XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. La maison est l'heureux résultat d'un sens inné du beau doublé d'un sens remarquable des proportions justes et bien accordées. L'évolution de l'habitation domestique se fait, jusqu'au

XIX<sup>e</sup> siècle, d'une façon continue, de sorte que même les influences étrangères sont intégrées à la tradition. Le Québécois, essentiellement simple et fier, démontre ici, dans cette prolongation du passé, d'une tradition, dans cette recherche de proportions justes, son profond besoin de stabilité. Nous aurions également beaucoup à apprendre de notre architecture en considérant ses manoirs, ses moulins, ses édifices conventuels et ses bâtiments civils. Voilà autant de réalisations qui témoignent en faveur d'un aspect important de notre civilisation. Notre architecture est le langage d'une époque dont il nous reste encore tant à apprendre.

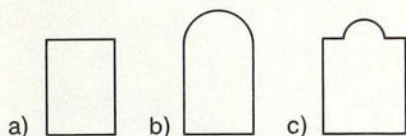
# L'ÉGLISE QUÉBÉCOISE

## Caractères généraux

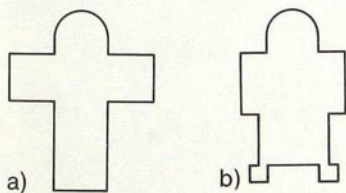
Les églises de bois

Les églises de pierre

L'église sans transept



## L'église à transept



## Le thème des variations

*XIX<sup>e</sup> siècle*

Le plan Conefroy

Les églises anglaises

Les influences du gothique

Les influences de l'architecture italienne du XVI<sup>e</sup> siècle

Le style de l'église Sault-au-Récollet

Le style de l'église de Caughnawaga

Conclusion



La maison est le reflet des gens qu'elle abrite et l'église prolongera cette image. Au Québec des XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, l'église joue à tous les niveaux de la société un rôle de premier ordre. Tout en reflétant la ferveur des fidèles, elle est un centre spirituel et social autour duquel on se regroupe. Très tôt, elle devient «le foyer artistique» où œuvrent l'architecte, le sculpteur, l'ornemaniste, le peintre et l'orfèvre. Aucun autre bâtiment n'emploie autant de disciplines artistiques. Rien n'est trop beau pour proclamer le rayonnement de l'Église.

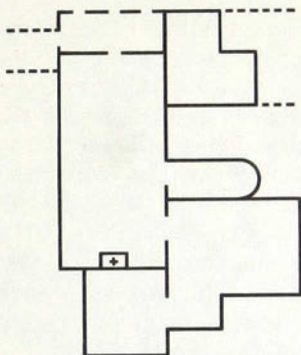
L'intérieur de nos premières églises illustre particulièrement cette volonté. La richesse des ornements sculptés, l'abondance des tableaux témoignent en faveur d'un goût prononcé pour l'apparat. Nous reconnaissons là le goût français des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. L'intérieur de l'église contraste avec la sobriété de l'extérieur. Sobriété d'autant plus grande qu'elle sacrifie l'ornementation au jeu des volumes et des proportions. Ici, toutefois, les volumes en présence sont plus composés: ils s'enchaînent et se fondent les uns aux autres. L'église de Saint-Jean-Port-Joli illustre bien ce type de composition: de la façade à la sacristie aucune rupture, aucune cassure, les lignes se répondent pour former un ensemble harmonieux.

La sobriété extérieure des églises s'explique en grande partie par les conditions climatiques et matérielles. Par contre, l'influence française a sans doute joué ici un certain rôle, rôle dont personne n'a encore étudié à fond l'importance. Nos premiers constructeurs sont en butte à plusieurs difficultés d'ordre technique. Ils connaissent peu la résistance et la qualité des matériaux employés, spécialement les cailloux et le mortier; ils ignorent les effets de notre climat sur ceux-ci. Voilà autant d'imprévus qui peuvent expliquer

la courte vie des maisons et des églises jusqu'en 1750. Vingt ans après son érection, la première église de la Sainte-Famille déplore les effets «de fondements qui n'avaient pas été posés sur un fond solide»; pour la même raison, les murs de la première église de Cap-Santé se fendillent en peu de temps. Le cas se répète à Saint-François (I.O.), à Boucherville, à Longueuil et au Sault-au-Récollet. À Nicolet et à Baie-du-Febvre, les églises se succèdent à une cadence de trois par siècle. Les maçons de métier sont peu nombreux et l'apprentissage en pays nouveau ne se fait pas sans difficulté.

De 1615 à 1665 notre architecture religieuse compte vingt-huit églises dont neuf seulement sont en pierre. Les dix-neuf autres sont construites en *bois*. Bien qu'il ne nous reste aucun vestige de ces dernières églises, nous trouvons dans les *Relations des Jésuites* et dans les livres de comptes des églises paroissiales, quelques lignes à leur sujet. La première chapelle de Notre-Dame de Bonsecours (1657), les églises de Saint-François (vers 1707), de Saint-Pierre (1676) et de Saint-Jean (1683) à l'Île d'Orléans, pour n'en citer que quelques-unes étaient en bois et furent remplacées au XVIII<sup>e</sup> siècle par des constructions en pierre. Mais très tôt, *les églises de pierre* font, elles aussi, leur apparition. En 1660, la région de Québec compte huit églises dont six sont en pierre; à Québec même, l'église paroissiale dédiée à l'Immaculée Conception, les églises des Jésuites, des Hospitalières, des Ursulines, à Sillery, celle de la mission Saint-Joseph et enfin l'église de Château-Richer. La plupart de ces temples sont des églises conventuelles qui se trouvent généralement annexées aux bâtiments qui les entourent à la manière des abbayes françaises.

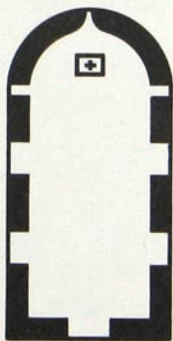
Dès les débuts de la colonie, nous distinguons deux types fondamentaux d'églises: l'église à transept et l'église sans transept. Le temps se chargera d'y greffer d'autres variantes. Jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, *l'église sans transept* est celle qui jouit de la plus grande vogue. Elle comprend plusieurs variantes dont la première réunit les caractéristiques suivantes: une nef unique fermée par une fausse voûte en anse de panier; cette nef se prolonge à l'est jusqu'à l'abside carrée. L'ornementation du chœur s'inspire d'une organisation en arc de triomphe. L'église des Récollets, construite en 1693 par Juconde Drué obéit à toutes les prescriptions de ce



Plan de la chapelle  
de l'Hôpital-Général

style. Apparemment, Drué se serait inspiré du plan de la *Chapelle de l'Hôpital-Général*. Cette chapelle se compose d'un vestibule, d'une nef et d'un chœur, ces trois parties s'inscrivant dans des rectangles. Cet ensemble se complique toutefois de pièces adjacentes qui communiquent avec le corps central. On trouve ainsi greffée à la nef, une chapelle terminée par une abside ronde dédiée à Mgr Saint-Vallier; attendant au sanctuaire une pièce oblongue est destinée à la communauté cloîtrée. Cette dernière pièce se

prolonge en un avant-chœur. Nous ne citons ici que les pièces se rapportant directement au culte. Cette organisation complexe et fonctionnelle caractérise les chapelles conventuelles. Les églises paroissiales, par contre, ont plus d'unité, elles sont plus dégagées de sorte que la sacristie et les pièces adjacentes se situent derrière le chœur. Les anciennes églises de l'Ange-Gardien, de Pointeaux-Trembles ont repris l'idée de l'abside droite au terme d'une nef sans transept. La chapelle votive de Sainte-Anne-de-Beaupré, démolie en 1878, garde l'abside droite, mais coupe sa nef d'un transept. Les archives du Séminaire conservent un dessin représentant le plan et l'élévation d'une église de campagne du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est ce document que l'on surnomme *le plan Maillou*, d'après le nom de son auteur, l'architecte Jean Maillou. Ce plan est très représentatif puisqu'il reprend la forme d'un grand nombre d'églises du XVIII<sup>e</sup> siècle. Certains supposent qu'il est un «modèle type», établi à la demande de l'évêque. Il se décrit comme suit: une église relativement petite, aux murailles basses, trouées de trois fenêtres surmontées d'une haute toiture. La façade se pare d'un portail en pierre de taille, d'une niche et d'un œil-de-boeuf, le tout cou-



Plan Maillou

vert. Les archives du Séminaire conservent un dessin représentant le plan et l'élévation d'une église de campagne du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est ce document que l'on surnomme *le plan Maillou*, d'après le nom de son auteur, l'architecte Jean Maillou. Ce plan est très représentatif puisqu'il reprend la forme d'un grand nombre d'églises du XVIII<sup>e</sup> siècle. Certains supposent qu'il est un «modèle type», établi à la demande de l'évêque. Il se décrit comme suit: une église relativement petite, aux murailles basses, trouées de trois fenê-

tres surmontées d'une haute toiture. La façade se pare d'un portail en pierre de taille, d'une niche et d'un œil-de-boeuf, le tout cou-

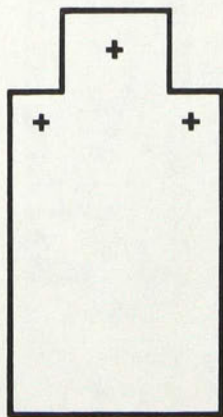
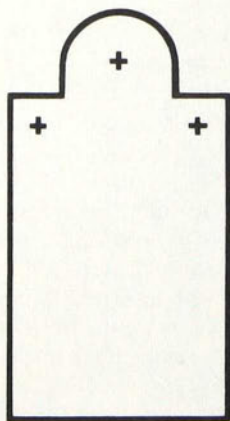
ronné d'un clocher en charpente à deux lanternes. Le bâtiment est simple, sans protubérance (ou saillie), il se termine à l'est par une abside ronde. La muraille, comme le prescrit un court texte au verso du plan, «doit avoir au moins deux pieds et demi au-dessus du rez-de-chaussée et réduit à deux pieds en haut». Donc, nous revenons à la solution romane qui oppose une masse d'autant plus grande que les poussées à contrebuter sont fortes. Les grandes lignes du plan furent réalisées dans de nombreuses



églises aujourd'hui disparues, telles les premières églises de Cap-Santé, des Écureuils et de Saint-Vallier.

Il existe une *variante du plan Maillou* où la nef et le chœur ne sont plus d'égale largeur; le chœur est ici plus étroit que la nef. Cette ordonnance favorise l'emplacement de trois autels: un maître-autel et deux autels latéraux; cette même disposition est reprise dans les églises à transept. L'abside peut être droite ou ronde. L'église de Saint-François et l'ancienne église de Saint-Jean, Ile d'Orléans, illustrent bien ce type.

Mgr Briand, dans une lettre au curé de Sainte-Anne-de-la-Pocatière (1773), défendait l'emploi du plan d'église sans transept, car écrivait-il «... trop large, la charpente fatiguait les murs... il n'y avait



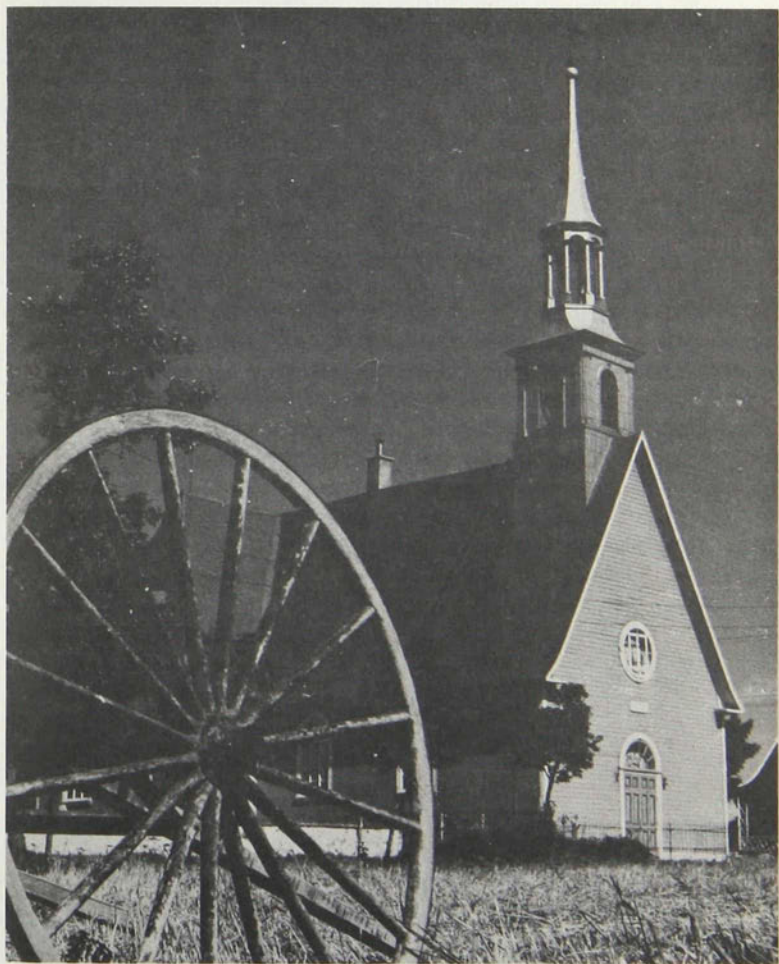
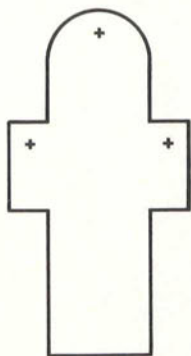
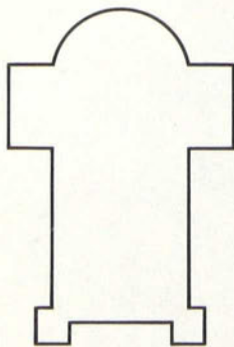


Photo 13: Église Saint-Pierre, I.O. Façade construite en 1716.

pas de commodité pour placer le confessionnal et les fonts baptismaux . . . » Mgr Briand répète maintes fois ce genre de critique, ce qui n'est pas sans effet sur l'évolution de notre architecture sacrée, surtout si l'on songe à la considération accordée aux propos de l'évêque. En retour, celui-ci prône les nombreux avantages de l'église à transept. Ce type offre plus de commodités et surtout les deux croisillons permettent plus de stabilité, plus de solidité, car ils jouent le rôle de contrefort. L'église à transept est connue au pays depuis les débuts de la colonie. En 1666, des croisillons s'ajoutent à l'église Notre-Dame de Québec, en 1672 l'église Notre-Dame de Montréal est dotée de croisillons terminés en hémicycle.



Saint-Pierre, I.O.



Sainte-Famille, I.O.

Durant la première demie du XVIII<sup>e</sup> siècle, on élève les églises de Trois-Rivières, du Cap-de-la-Madeleine, de Saint-Pierre (photo 13), de Saint-Laurent I.O., et de Lachenaie. C'est pendant la seconde demie du siècle que ce type commence vraiment à s'imposer.

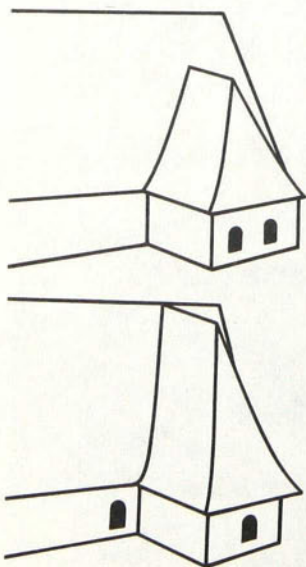
En 1743, l'église à transept offre un nouveau visage, une nouvelle organisation. *L'église de Sainte-Famille* (photo 14) en est la première réalisation. Sa façade, et c'est là l'innovation, est flanquée de deux tours saillantes supportant chacune un clocher de charpente à une lanterne. Le clocher central, bien que de beaucoup postérieur aux deux autres, rappelle par sa situation celui des églises étudiées plus haut. La façade est creusée de cinq niches ornées de statues de bois et trouée d'un œil-de-boeuf et d'une double fenêtre, le tout encadrant un magnifique portail. Les masses fortement articulées de la façade contrastent avec l'heureux balancement de ses ornements. Par ailleurs, le transept est large et il s'articule depuis l'arête de la toiture très inclinée. Il en résulte un ensemble



Photo 14: Église de Sainte-Famille, I.O. Façade construite en 1743.

remarquable où les volumes précis sont rendus dans toute leur expression. Onze ans plus tard, *Cap-Santé* désire avoir une église à l'image de celle de la Sainte-Famille. Le plan reste le même, mais les dimensions sont beaucoup plus ambitieuses. On rehausse les murs, on élargit la nef et enfin on accentue l'inclinaison de la toiture. Ici cependant, les tours sont plus engagées et le transept moins saillant. Évidemment il n'y a pas de clocher central, puisque celui de la Sainte-Famille n'existait pas à cette époque; on a ajouté cependant un clocheton à la croisée du transept. Les églises de Lotbinière, Varennes, Louiseville, Saint-Joseph et Ste-Marie de Beauce, de Saint-Denis-sur-le-Richelieu copient la façade à deux tours. Les tours ne sont plus dégagées à la manière de la façade de la Sainte-Famille, elles sont nettement engagées à la manière du Cap-Santé; ce dernier type aura une longue postérité.

L'architecture religieuse, comme l'architecture domestique, exploite grandement le *thème des variations*, de telle sorte que même si deux églises s'inspirent du modèle, elles se distinguent aisément. La façade, par exemple, malgré le petit nombre d'éléments qui la composent, est constamment réorganisée. Le plan est prétexte à de



perpétuels remaniements, on joue sur de subtiles nuances dont l'effet n'est pas moins appréciable. Ainsi, les transepts seront plus ou moins saillants, leur largeur plus ou moins importante; parfois, ils joindront l'arête du toit et formeront avec lui une croix latine (vieilles églises de Ste-Anne-de-Beaupré, de St-Jean, de St-Pierre, de la Ste-Famille I.O.) ou encore, comme à St-Jean-Port-Joli, Lachenaie, Cap-Santé, ils s'inscriront quelques pieds plus bas que l'arête. Cette dernière considération sur les transepts n'en est qu'une parmi tant d'autres que nous pourrions faire sur l'agencement des pleins et des vides de la façade, sur la concordance de la nef et du chœur, sur les proportions en général. Voilà autant de nuances.

de variantes qui influent sur son aspect général et consacrent toute l'originalité de l'église traditionnelle au Québec. Le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle s'inscrit sous le signe du plan Conefroy. En fait, l'abbé Pierre Conefroy n'établit aucune scission avec le passé, il retouche des types traditionnels qu'il codifie, qu'il «perfectionne». Comme le définit si bien Gérard Morisset, «*le plan Conefroy n'est point une création . . . C'est la codification intelligente et méthodique d'un genre d'architecture parfaitement adapté à notre climat, à nos moyens constructifs et aux habitudes artisanales de nos maîtres d'œuvre; c'est l'exploitation rationnelle et sensible d'un art de bâtir qui a produit des oeuvres fortes*». L'abbé Pierre Conefroy exécute le plan et rédige le texte qui l'accompagne entre les années 1790 et 1800. Ce plan se concrétise pour la première fois en 1799 à l'église Saint-Marc de Verchères (photo 15), puis à Boucherville en 1801. Dès 1790, l'abbé Conefroy est considéré comme une notoriété dans le monde de l'architecture religieuse. Entre 1790 et 1816, il préside à l'élaboration de quinze églises, toutes dans la région montréalaise. En consultant des documents de cette époque, on observe que son nom est mêlé de près à la construction de la plupart des églises de son temps. Le plus souvent ses devis servent de modèle. Conefroy les accompagne de précisions ou de conseils. Son rayonnement sur cette époque est facilement vérifiable. Il nous suffit de confronter les églises de Saint-Roch-de-l'Achigan (1803), de Boucherville (1801) et de Longueuil (1811) pour s'assurer de leur évidente source commune. L'influence de l'abbé Conefroy se prolonge au-delà de sa mort et dépasse largement la région de Montréal. Aux dires de certains historiens, les Baillairgé sont ceux qui employèrent le plus intelligemment le plan Conefroy dans la région de Québec. Dès 1811, l'abbé Conefroy et François Baillairgé n'ont-ils pas joint leurs connaissances dans l'édification de la première église de Saint-Roch à Québec! Thomas Baillairgé continue dans le même sens à Lauzon en 1830, à Sainte-Luce en 1836, à Deschambault en 1837, à la Baie-du-Febvre en 1839 et enfin en 1844 à Pierrefonds. Il est intéressant de voir dans la façade à deux clochers de Charlesbourg (1828 — photo 16) tout le cheminement parcouru depuis la Sainte-Famille et Cap-Santé. Thomas Baillairgé, tout en prolongeant une certaine tradition, manifeste ici des influences «anglo-américaines» qui se lisent particulièrement «dans le fronton couronné d'une urne, dans l'utili-

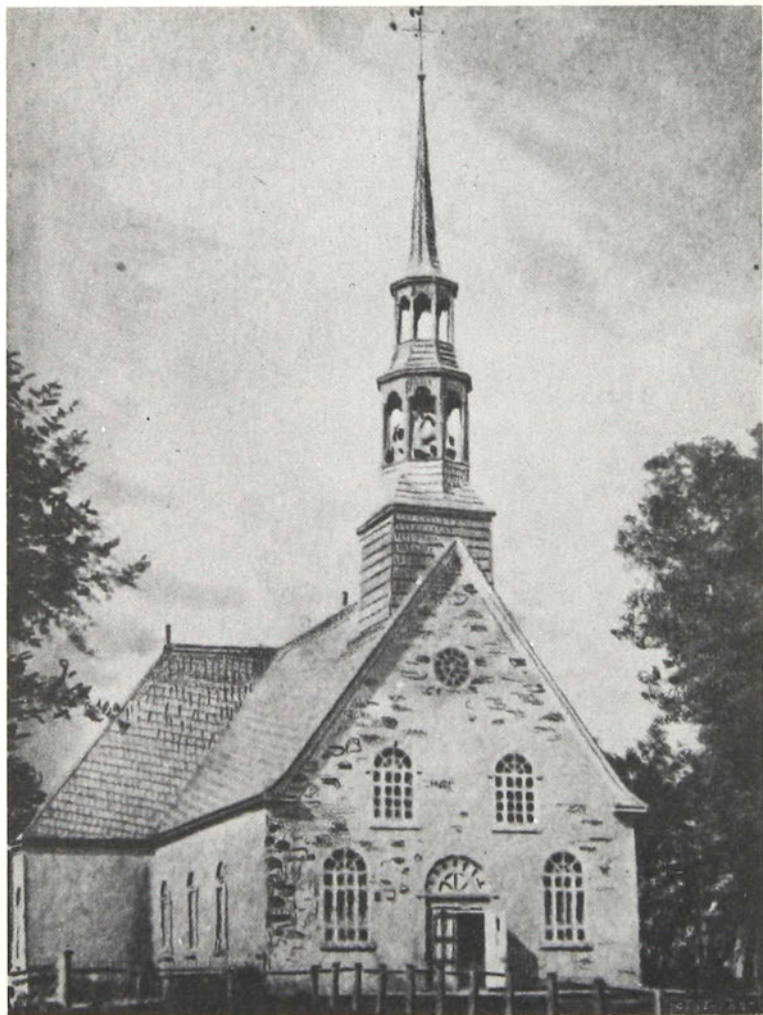


Photo 15: Église Saint-Marc, Verchères. Ancienne façade de l'église construite en 1801 d'après le plan-type de l'abbé Pierre Conroy, remplacée en 1907 par la façade actuelle.



Photo 16: Église de Charlesbourg.

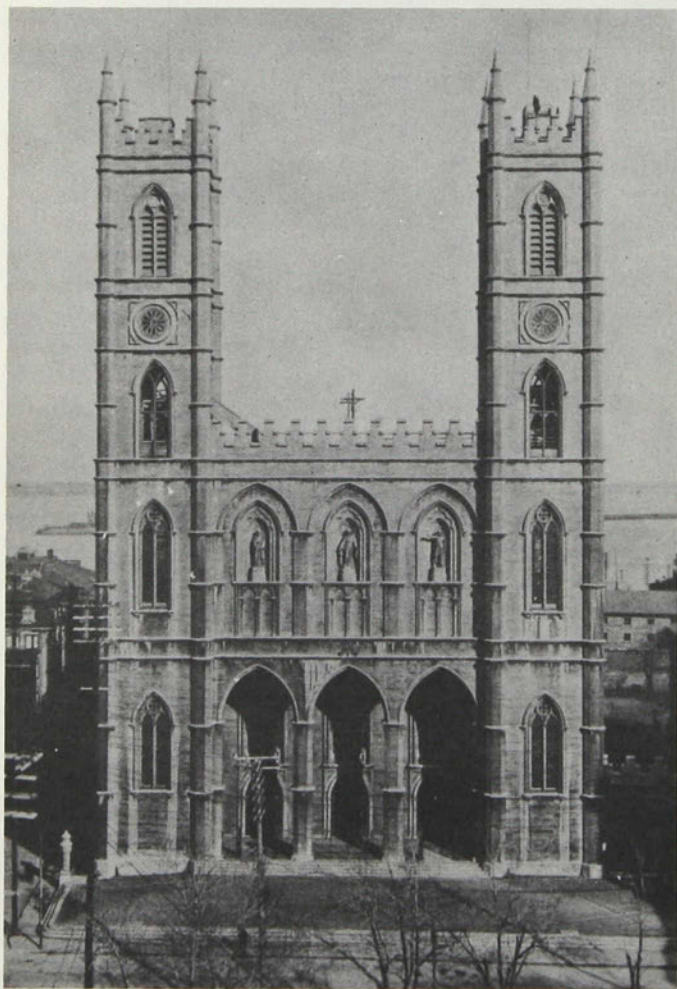


Photo 17: Église Notre-Dame, Montréal.

sation des fenêtres ovales et paladiennes et à l'intérieur dans la voûte elliptique»<sup>1</sup>. Les disciples de Conefroy et des Baillairgé continuent la tradition jusqu'en 1860. La dernière date marque l'achèvement d'une longue tradition amorcée au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, *les influences extérieures* se font de plus en plus insistantes. Les anglais venus au pays après la conquête sont les principaux agents de ces courants nouveaux. Il ne faut pas non plus négliger le courant loyaliste venu des États-Unis à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle; ce courant ne demeure pas sans échos sur notre architecture. Avec le début du XIX<sup>e</sup> siècle, les constructions des nouveaux arrivants se font plus nombreuses. C'est en 1804 que Bobe et Hall édifient la cathédrale anglicane de Québec. Les deux architectes se sont inspirés de l'église de Westminster, Saint-Martin-in-the-Fields (1722-26), une œuvre de James Gibbs, monument dont l'influence se répandra tant en Angleterre qu'en Amérique. Pour sa part, la cathédrale anglicane innove par l'arrangement du clocher, de la façade flanquée de quatre pilastres dominés par un fronton. L'intérieur n'en est pas moins riche en nouveautés pour nos constructeurs: en effet, la voûte de la nef est en berceau, alors que les bas-côtés ont leur plafond plat. La nef et les bas-côtés sont séparés par des colonnes doriques posées sur d'immenses pedestaux. Les bas-côtés et le début de la nef sont occupés par un jubé continu. Une telle organisation ne manque pas d'influencer les églises du XIX<sup>e</sup> siècle, ainsi que nous le démontre Thomas Baillairgé à Deschambault. Par exemple, la disposition intérieure, nef et bas-côtés à jubé, le voûtement bombé dans la nef et plat dans les bas-côtés, seront repris pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle. Vers 1810, John Bryson conçoit l'église Saint-Andrew où se lisent des influences écossaises; cette construction n'a guère de répercussion sur notre architecture étant donné son plan tout en largeur inadaptable aux exigences du culte catholique.

1824 marque un pas décisif dans l'évolution de notre architecture; c'est l'année où le Québec voit un de ses premiers monuments *gothiques*: Notre-Dame de Montréal (photo 17). Cette église n'a aucune commune mesure avec ce qui l'a précédé et elle amorce une ère nouvelle dans l'architecture sacrée du Québec. Une telle

1. R. H. Hubbard: *L'évolution de l'art au Canada*, 1963, pp.23-24.

monumentalité n'est cependant pas une primeur, il suffit de se référer aux œuvres de Chaussegros de Léry dont les façades de la Basilique de Québec et de l'église paroissiale de Notre-Dame de Montréal pour s'en convaincre. Toutefois, ces dernières œuvres n'ont pas la même répercussion que la Notre-Dame de 1824 qui arrive à un moment où la tradition architecturale semble se tarir, à un moment où la foi catholique se veut triomphante et glorieuse dans un contexte où le protestantisme s'affirme toujours davantage. Ce visage resplendissant, l'Église veut l'exprimer à travers son architecture. En outre, le gothique est amené au pays par des architectes d'origine étrangère, qui implantent ici un mouvement bénéficiant d'un regain nouveau en Europe occidentale. Le Canada, comme son voisin du sud, connaît vers le milieu du siècle une effervescence néo-gothique. Les deux pays font appel à des modèles du Moyen-Âge, modèles qu'ils dosent d'éléments de style plus familiers, d'interprétations et de variantes; ainsi, il n'est pas rare de voir se côtoyer dans une même église du victorien et du gothique. Un bon nombre d'églises protestantes, qui s'établissent dans les villes, adoptent le style gothique; pour n'en citer que quelques-unes, ce sont à Montréal, the Christ Church Cathedral (1857), l'église presbytérienne (1851), à Québec, les églises de Chalmers (1852-55), Saint Mathew's et l'ancienne église méthodiste. Très tôt, les constructeurs québécois s'adonnent au style nouveau. Dès 1847, Félix Martin conçoit l'église Saint-Patrick de Montréal en un gothique du XIII<sup>e</sup> siècle; par la suite elle servira de modèle à plusieurs autres églises. En 1858, Victor Bourgeau dessine les plans de la façade de la cathédrale de Trois-Rivières, toujours dans le même style gothique. Des exemples semblables se multiplient à travers tout le Québec. Les églises de ville semblent plus fidèles à leurs modèles, alors que les églises de campagne, celles de Yamaska ou de Saint-Roch-des-Aulnaies, par exemple, empruntent des éléments du style gothique en ignorant son esprit. L'arc d'ogive orne portail et fenêtres, mais la bâtisse elle-même appartient à la tradition de Cap-Santé et des églises à deux tours; elle en conserve toute la massivité aux dépens de la verticalité toute gothique.

En 1824, le gothique de Notre-Dame de Montréal exprimait toute la ferveur religieuse du Moyen-Âge français. Peu à peu, les églises protestantes adoptent ce style; toute la valeur symbolique alors

attachée par l'Église au gothique semble perdre sa signification; il faut donc remplacer ce style par un nouveau langage architectural. Mgr Bourget, un des animateurs les plus actifs du renouveau architectural au XIX<sup>e</sup> siècle, opte maintenant pour un *retour à l'architecture italienne du XVI<sup>e</sup> siècle*. Des historiens qualifient cette période de Renaissance baroque. Au début, John Ostell est le principal interprète de ce courant qui se manifeste autant en architecture religieuse qu'en architecture civile. Ses réalisations les plus représentatives sont l'église de Notre-Dame-de-Grâce à Montréal (1851) et la façade de Sault-au-Récollet. La façade de Notre-Dame-de-Grâce (photo 18) reprend le schéma général du Gesù à Rome, modèle qui suit allègrement son chemin à travers les XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Comme dans la façade de Della Porta, John Ostell adopte pour le rez-de-chaussée un système d'arc de triomphe et donne au premier étage la largeur de la nef avec des volutes appuyées sur le toit des bas-côtés pour racheter la différence de largeur. Ostell, nous le constatons, reste tributaire jusqu'à un certain point du modèle qui l'a inspiré. Mgr Bourget, quelques décennies plus tard, poussera la soumission aux modèles italiens jusqu'à la copie. C'est ainsi que l'architecte Joseph Michaud, pour réaliser la Cathédrale de Montréal, doit exécuter à une échelle moindre la basilique du Vatican. Ce n'est pas un mince projet; il nous renseigne admirablement sur un certain esprit du temps, esprit qui pousse l'engouement jusqu'à réduire l'architecture à l'imitation pure et simple du baroque italien. Heureusement, tous n'acceptent pas cette conception. Victor Bourgeau, par exemple, préfère une inspiration baroque qui soit adaptée à la tradition québécoise; ses enseignements se répercuteront sur toute la deuxième demie du XIX<sup>e</sup> siècle.

*La façade de Sault-au-Récollet* d'Ostell nous offre un autre type d'église pas moins monumental que le précédent, mais où se lisent des caractères novateurs et traditionnels. Ostell s'est ici inspiré de l'église de Sainte-Geneviève-de-Pierrefonds de Thomas Baillairgé. Cette façade de blocs à deux tours très hautes est beaucoup appréciée durant cette période. Elle reprend les motifs classiques qu'elle agence avec une variété et une liberté surprenantes. Les églises de Saint-Barthélémy, de Sainte-Rose et de Saint-Cuthbert, pour n'en citer que quelques-unes, illustrent bien



Photo 18: Église Notre-Dame-de-Grâce, Montréal.

les différentes représentations de ce type, dont Victor Bourgeau est le chantre le plus célèbre.

Nous dirons enfin quelques mots sur un autre type d'église qui se construisait encore dans nos campagnes vers les années 1930-1949. L'ornementation est habituellement très discrète, elle est sobre un peu à la manière des églises du XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle reprend le thème du clocher central unique. Ce clocher peut être plus ou moins engagé dans la façade, ou il peut encore se poser sur le prolongement du mur de la façade; deux ailes obliques se déploient de chaque côté. L'église de Caughnawaga (1845) est une des premières réalisations de ce genre. L'architecte de Caughnawaga a sans aucun doute été influencé par les œuvres de Gibbs, peut-être par l'intermédiaire des États-Unis. Les églises de la Rivière-des-Prairies, de Château-Richer appartiennent à cette lignée.

En somme, l'architecture religieuse du XIX<sup>e</sup> siècle se caractérise par la prolifération des types d'églises, dont nous avons étudié quelques-uns. Elle offre le visage d'une architecture de moins en moins limitée par des problèmes d'ordre technique, d'une architecture qui découvre tardivement de nombreuses possibilités. Le XIX<sup>e</sup> siècle fait souffler un vent nouveau d'influences gothiques, baroques, classiques, romanes. Voilà autant de manifestations qui ouvrent le Québec à des influences extérieures, qui l'insèrent dans de grands courants artistiques occidentaux. Si elle s'avère parfois une architecture sans unité, qui donne dans tous les styles, qui multiplie les emprunts sans pour autant les assimiler, l'apport nouveau n'en est pas pour autant négligeable, car il a forcé nos architectes à sortir des sentiers battus d'une tradition qui semblait se tarir, pour découvrir les exigences nouvelles, les goûts nouveaux de l'architecture moderne.



## BIBLIOGRAPHIE

Barbeau, Marius:

«Types de maisons canadiennes». Le Canada français, vol. 29, sept. 1941.

«Nos bâtisseurs». Le Canada français, vol. 29, nov. 1941, p.169-174.

Boucher, Pierre:

«Histoire véritable et naturelle des mœurs et production du pays de la Nouvelle-France vulgairement dite le Canada». Société historique de Boucherville, 1964, 415p.

Carless, William:

«The Architecture of French Canada». Journal of Royal Architectural Institute of Canada. July, August 1925. Mtl., 1925.

Commission des Monuments historiques de la Province de Québec:

«Vieux manoirs et vieilles maisons». Québec, 1927. 376p.

Gowans, Alan:

«Quebec's Great Baroque Churches». Architecture-Culture 8. p.6 à 12, 1947.

«The Baroque Revival in Quebec». Vie des Arts, Mai-Juin 1956, p.24-30.

«From Baroque to neo-Baroque in the Church of Quebec». Architecture-Culture 10, p.40-150.

«Church Architecture in New France». Université de Toronto, 1955.

Hubbard, R. H.:

«L'évolution de l'art au Canada». Galerie nationale, Ottawa, 1963.

Morrisset, Gérard:

«*Les premiers bâtisseurs*». *Patrie*, 8 oct. 1950, p.26-27.

«*Old Churches*». *Canadian Geographical Journal* no:3, sept. 1951, p.24-30.

«*Le Cap-Santé*». Coll. Champlain 1944.

«*Architecture en Nouvelle-France*». Coll. Champlain, 1949.

«*Montréal et ses artisans*». *L'enseignement primaire*, 3<sup>e</sup> série, vol. I, no:10, Juin 1942, p.891-900.

Deffontaines, Pierre:

«*L'Homme et l'hiver au Canada*». Gallimard, éditions Universitaires Laval, 1957, 293p.

Roy, Antoine:

«*Bois et Pierre*». *Cahiers des dix*, vol. 25, Québec, 1950, p.237-248.

Séguin, Pierre-Lionel:

«*La Maison Canadienne*». Musée National du Canada, Bulletin 226, Canada 1968.

Traquair, Ramsay:

«*The Old Architecture of Quebec*». Toronto, 1947.

«*The Old Architecture of Quebec*». *Journal of the Royal Architectural Institute of Canada*, Jan.-Feb. 1925.





## COLLECTION CIVILISATION DU QUÉBEC

Titres parus:

### Série ARCHITECTURE

Maisons et églises du Québec  
(XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles)

Hélène Bédard

### Série ARTS ET MÉTIERS

La poterie de Cap-Rouge

Michel Gaumont

### Série CULTURES AMÉRINDIENNES

Carcajou et le sens du monde  
(récits montagnais-naskapi)

Rémi Savard

Tshakapesh (récits montagnais-naskapi)

Madeleine Lefebvre

### Série PLACE ROYALE

La place Royale, ses maisons, ses habitants

Michel Gaumont

Place Royale, Its Houses and Their Occupants

Michel Gaumont

À la découverte du passé

(fouilles à la place Royale) Michel Lafrenière et François Gagnon





MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES

ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC

\$0.50







Atelier de reliure, Abbaye Sainte-Marie  
2803, Chemin d'Oka, Ste-Marthe-sur-le-Lac

**BNQ**



000 467 174